

Liberté Égalité Fraternité

Guéret, le 26 août 2022

La Préfète de la Creuse communique

Deux gendarmes blessés en service sur une opération à Vidaillat

Deux gendarmes ont été blessés en service le jeudi 25 août 2022, lors d'un contrôle sanitaire chez un couple domicilié à Vidaillat.

Alors que la gendarmerie demandait à l'un des conjoints de se déplacer à la Brigade la plus proche pour réaliser les vérifications d'usages, l'individu a démarré son véhicule puis percuté les deux militaires avant de prendre la fuite.

Un important dispositif de recherches a été mis en place sur le département de la Creuse et les départements voisins. A cette heure, le mis en cause est toujours recherché. La brigade de recherches de Guéret est chargée de l'enquête qui a été ouverte par le Parquet de Guéret pour tentative d'homicide volontaire sur personne dépositaire de l'autorité publique.

Les deux gendarmes ont été sévèrement blessés :

Un officier est toujours hospitalisé et présente une ITT de 21 jours. Une sous-officier a regagné son domicile et présente une ITT de 6 jours.

Je condamne avec la plus grande fermeté cet acte lâche et odieux, et apporte mon soutien déterminé aux deux gendarmes blessés dans le cadre de leur mission.

Je me tiens aux côtés de l'ensemble des équipes du Groupement de gendarmerie départementale de la Creuse, légitimement choquées.

Contact presse Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle Tél. : 05.55.51.58.95

Courriel.: pref-communication@creuse.gouv.fr

